

**Pays:** Pologne

**Commission :** santé

**Problématique :** Programme EU4 health: Quelle coordination européenne pour assurer des systèmes de santé plus solides et accessibles aux Européens ?

La Pologne, qui a un territoire de 311 928 km<sup>2</sup> est membre de l'Union européenne depuis 2004. C'est une république parlementaire fondée sur des principes de solidarité et de justice sociale. Le pays est dirigé par un Premier ministre, qui assure le rôle de chef du gouvernement. Depuis le 13 décembre 2023, ce poste est occupé par Donald Tusk. Le chef de l'État est quant à lui le président, une fonction actuellement exercée par Andrzej Duda, élu en mai 2015. Avec une population de plus de 38 millions d'habitants, la Pologne est au cœur des défis sanitaires de l'Union européenne, confrontée à l'urgence de renforcer ses infrastructures de santé tout en jouant un rôle actif dans la coordination européenne. Le programme EU4Health représente une problématique majeure pour la Pologne, car il vise à améliorer l'accessibilité et la résilience des systèmes de santé à travers l'Europe. Ce défi interpelle directement le pays, qui s'efforce de collaborer avec ses partenaires européens pour atteindre ces objectifs.

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière des vulnérabilités dans les systèmes de santé européens, et la Pologne ne s'est pas sauvée. La Pologne a été un des pays européens les plus affectés par la pandémie et avec plus de cas positifs. Parmi les défis majeurs figurent le manque de personnel médical, des infrastructures parfois inadéquates, ainsi que d'importantes disparités régionales dans l'accès aux soins. Ces problématiques sont amplifiées par une population vieillissante, ce qui pose des questions sur la capacité de l'Union européenne à coordonner efficacement les réponses sanitaires.

La Pologne reconnaît pleinement l'importance du programme EU4Health en tant qu'outil stratégique pour renforcer les systèmes de santé au sein de l'UE. Cependant, elle insiste sur la nécessité de préserver les compétences nationales en matière de santé tout en optimisant les avantages de la coopération européenne. Le pays soutient activement des initiatives telles que le renforcement des réserves stratégiques médicales (RescEU) et la promotion de la recherche et du développement dans les technologies de santé. Par ailleurs, le gouvernement polonais milite pour une révision des règles encadrant la libre circulation des médicaments et des dispositifs médicaux, afin d'assurer une distribution équitable entre les États membres. La Pologne plaide également pour une solidarité renforcée au sein de l'Union, en particulier en cas de crise sanitaire majeure, afin de aider tous les États membres, et surtout ce qui présentent des vulnérabilités plus grandes.

Ces dernières années, la Pologne a mis en œuvre des mesures ambitieuses pour relever les défis sanitaires. Le pays a investi massivement dans ses infrastructures de santé, avec la construction de nouveaux hôpitaux et la modernisation des établissements existants grâce à des fonds européens et nationaux. De plus le pays a modélisé un plan qui alloue des fonds importants pour améliorer l'accessibilité et la qualité du système de santé et a veillé pour avoir des médicaments suffisants en cas de nouvelle crise.

Sur le plan européen, la Pologne joue un rôle actif dans des projets collaboratifs, notamment au sein du réseau européen des références pour les maladies rares. Cela favorise l'échange de connaissances et l'accès à des traitements innovants. Lors des débats à venir, la Pologne proposera plusieurs mesures concrètes, comme la création d'un cadre européen de soutien aux zones rurales pour garantir un accès équitable aux soins dans les régions isolées. Elle plaidera également pour la mise en place d'un système de partage de données entre les États membres afin de renforcer la préparation aux pandémies et d'assurer des réponses coordonnées. Enfin, le pays soulignera l'importance de développer la production locale de médicaments et d'équipements médicaux pour

réduire la dépendance envers les pays tiers et garantir une plus grande autonomie sanitaire au sein de l'Union.

La Pologne reste fermement engagée à travailler de manière constructive avec ses partenaires européens pour renforcer les systèmes de santé dans le cadre du programme EU4 Health. En tant que pays europhile, elle milite pour une Union européenne capable de conjuguer respect des compétences nationales et solidarité supranationale. Notre pays cherche la promotion de la recherche et du développement dans les technologies de santé, ainsi que la libre circulation des médicaments et des dispositifs médicaux de manière régulée, afin d'assurer une distribution équitable entre les États membres. De plus, la Pologne cherche à améliorer les systèmes sanitaires face aux pandémies, en veillant aux états membres avec plus de vulnérabilités. Le gouvernement polonais est convaincu qu'à travers des solutions concrètes et équitables, il sera possible de construire des systèmes de santé plus résilients et accessibles pour tous les Européens.